



PERMIS A1/A2

Nombreux se souviennent avoir passé leur permis de conduire à l'auto-école DUCLOS, une des premières auto-écoles de la cité Castelle.

Durant 40 ans cette véritable institution a prospéré avant d'être reprise par Monsieur Franck PENEL le 1^{er} juillet 1992.

« Trente ans de bonne conduite » c'est ce qui définit L'Auto-école Franck PENEL, petite entreprise à l'esprit familiale de moins de 10 salariés.

Aujourd'hui l'Auto-école Franck PENEL

c'est :

14 Formations

5 salariés

3 véhicules boîte mécanique

2 véhicules boîte automatique

1 simulateur de conduite

1 voiturette

3 motos

1 remorque

Contact :

Mr Franck PENEL

03.23.83.25.40

penel.auto-ecole@wanadoo.fr

DUREE DE LA FORMATION

20 heures minimum de formation

LIEU DE LA FORMATION

CHATEAU THIERRY

TARIF

Nous consulter

DATE :

Nous consulter

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION :

L'objectif général est d'amener tout automobiliste à la maîtrise de compétences en termes de savoir-être, savoirs, savoir-faire et savoir-devenir

- Etre autorisé à conduire un véhicule de la catégorie A du permis de conduire

PROGRAMME DE LA FORMATION

Ce programme de formation est réalisé sous la présence constante et effective de l'enseignant titulaire de l'autorisation d'enseigner la conduite des motocyclettes.

Elle a pour objectifs :

– d'amener à la compréhension d'apports théoriques essentiels et/ou spécifiques, à la pratique sécuritaire de la conduite d'une motocyclette

– de comprendre l'utilité de maîtriser les savoir-faire et techniques simples mais indispensables à la pratique sécuritaire de la conduite d'une motocyclette

– de travailler, notamment sur le processus détection-analyse-décision et action, dans le cadre d'un audit de conduite.

Le déroulement :

1) **Une évaluation de départ** afin de déterminer le nombre d'heures moyen et le coût de la formation.

2) **Une formation théorique** : préparation à l'épreuve théorique moto (ETM) par des cours de code sur les thèmes de la signalisation, intersections et priorités, règles de circulation, autoroutes et routes à accès réglementé, tunnels routiers et autoroutiers, croisements – dépassements, arrêts-stationnement visibilité-éclairage, conduite pratique, éco-conduite et véhicule, usagers vulnérables/partage de l'espace public, prise de conscience des risques et sanction-formation. Spécificités de la conduite d'un deux-roues.



PERMIS A1/A2

PROGRAMME DE LA FORMATION (SUITE) :

3) Une formation pratique :

COMPETENCE 1 : MAITRISER LE MANIEMENT DE LA MOTO A VITESSE REDUITE ET A VITESSE PLUS ELEVEE, HORS CIRCULATION

Connaître et adopter les comportements sécuritaires en matière d'équipement du motard.

Connaître la conception de la moto, ses principaux organes, les principales commandes et le tableau de bord.

Maîtriser et déplacer la machine sans l'aide du moteur.

Adopter une position de conduite sécuritaire sur la machine.

Descendre de la machine en sécurité.

Démarrer et s'arrêter en toutes circonstances.

Monter et rétrograder les rapports de vitesse.

Maîtriser la réalisation d'un freinage.

Connaître les incidences du regard sur la trajectoire et la stabilité.

Tenir l'équilibre, maintenir la stabilité et guider la moto (sans et avec passager)

Maîtriser l'utilisation de l'embrayage (sauf transmission automatique)

Maîtriser les techniques d'inclinaison.

Réaliser un freinage d'urgence.

COMPETENCE 2 : APPREHENDER LA ROUTE ET CIRCULER DANS DES CONDITIONS NORMALES

Connaître et respecter les règles de circulation.

Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte (notamment ceux spécifiques à la conduite des deux roues).

Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation.

Adapter l'allure aux circonstances.

Être en mesure de s'arrêter ou stationner et de repartir en sécurité.

Tourner à droite et à gauche.

Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité.

Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire.

Maîtriser les techniques d'inclinaison.

Réaliser un freinage d'urgence.

COMPETENCE 3 : CIRCULER DANS DES CONDITIONS DIFFICILES ET PARTAGER LA ROUTE AVEC LES AUTRES USAGERS

Evaluer et maîtriser les distances de sécurité.

Croiser, dépasser, être dépassé.

Négocier les virages de la façon la plus sécurisante.

Communiquer avec les autres usagers.

Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie.

Connaître les particularités des véhicules lourds et savoir se rendre visible.

S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide.

Conduire dans une file de véhicule et dans une circulation dense.

Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites.

COMPETENCE 4 : PRATIQUER UNE CONDUITE AUTONOME, SURE ET ECONOMIQUE

Suivre un itinéraire de manière autonome.

Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie.

Connaître les principaux facteurs de risque, ceux plus spécifiques à la conduite des motocyclettes et les recommandations à appliquer.

Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir.

Connaître les dispositifs d'aide à la conduite du véhicule (ABS, aides à la navigation, régulateur, limiteur de vitesse).

Avoir des notions sur l'entretien et le dépannage de la moto.

Pratiquer l'éco conduite.



PERMIS A1/A2

PERMIS A/A1/A2 PROGRAMME DE FORMATION **REMC**

Référentiel pour l'Éducation à une Mobilité Citoyenne

Compétence C1 **Maîtriser**
le maniement de la moto à vitesse réduite et à vitesse plus élevée, hors circulation.

- a. Connaître et adapter les comportements sécuritaires en matière d'équipement du motard.
- b. Connaître la conception de la moto, ses principaux organes, les principales commandes et le tableau de bord.
- c. Maîtriser et déplacer la machine (sans l'aide du moteur).
- d. Adapter une position de conduite sécuritaire sur la machine. Descendre de la machine en sécurité.
- e. Démarrer et s'arrêter en toutes circonstances.
- f. Monter et rétrograder les rapports de vitesse.
- g. Maîtriser la réalisation d'un freinage.
- h. Connaître les incidences du regard sur la trajectoire et la stabilité.
- i. Tenir l'équilibre, maintenir la stabilité et guider la moto (sans et avec passager).
- j. Maîtriser l'utilisation de l'embrayage (sauf transmission automatique).
- k. Maîtriser les techniques d'inclinaison.
- l. Réaliser un freinage d'urgence.

Compétence C2 **Appréhender**
la route et circuler dans des conditions normales.

- a. Connaître et respecter les règles de circulation.
- b. Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte (notamment ceux spécifiques à la conduite des deux-roues).
- c. Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation.
- d. Adapter l'allure aux situations.
- e. Être en mesure de s'arrêter ou stationner et de repartir en sécurité.
- f. Tourner à droite et à gauche.
- g. Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité.
- h. Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire.

Compétence C4 **Pratiquer**
une conduite autonome, sûre et économique.

- a. Suivre un itinéraire de manière autonome.
- b. Préparer et effectuer un trajet longue distance en autonomie.
- c. Connaître les principaux facteurs de risque, ceux plus spécifiques à la conduite des motocyclistes et les recommandations à appliquer.
- d. Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : Protéger, Alerter, Secourir.
- e. Connaître les dispositifs d'aide à la conduite du véhicule (ABS, aides à la navigation, régulateur, limiteur de vitesse).
- f. Avoir des notions sur l'entretien et le dépannage de la motocyclette.
- g. Pratiquer l'éco-conduite.

Compétence C3 **Circuler**
dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.

- a. Évaluer et maintenir les distances de sécurité.
- b. Croiser, dépasser, être dépassé.
- c. Négocier les virages de la façon la plus sécuritaire.
- d. Communiquer avec les autres usagers.
- e. Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie.
- f. Connaître les particularités des véhicules lourds et savoir se rendre visible.
- g. S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide.
- h. Conduire dans une file de véhicule et dans une circulation dense.
- i. Connaître les règles relatives à la circulation inter-files. Savoir la pratiquer dans les départements autorisés et si les conditions de sécurité et la situation d'apprentissage le permettent.
- j. Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites.
- k. Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts...

PUBLIC VISE & PREREQUIS

- Être âgé de 16 ans pour le A1 et 17 ans pour le A2 au moment de la constitution du dossier,
- Être titulaire de l'**Attestation Scolaire de Sécurité Routière 2** ou de l'**Attestation de Sécurité Routière** pour les personnes qui ont atteint l'âge de 16 ans à compter du 1er janvier 2004 dans le cas d'une première demande de permis.
- Passer l'Epreuve Théorique Moto (ETM)

RESULTATS ATTENDUS

- Être capable de réussir l'examen du permis A1/A2

ENCADREMENT

- Enseignant de la conduite titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité

MOYENS PEDAGOGIQUES & TECHNIQUES

- Cours théoriques et pratiques.
- La formation est dispensée sur un ensemble composé d'un véhicule tracteur relevant de la catégorie B auquel est attelée une remorque dont le PTAC est supérieur ou égal à 1 000 kilogrammes.
- Sur piste et/ou sur la route, sur véhicule à double commandes pour la conduite.

EVALUATION DE LA FORMATION

- Evaluation continue par le formateur